

# ECOLE JEET KUNE DO CONCEPT

## Droit à l'image MINEUR :

### **Autorisation à la diffusion photographique visuelle et audiovisuelle**

#### **Information :**

Pour diffuser des documents comportant des photographies ou des films sur lesquels figurent des personnes ou des biens à caractère privé, il est nécessaire d'obtenir des intéressés - majeurs ou de leurs parents pour les mineurs – un droit de diffusion. Pour un complément d'information sur le droit des personnes, et les droits d'auteur dans le domaine de la communication, vous pouvez consulter le site : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

Je soussigné

Père – mère – tuteur (rayer les mentions inutiles)

N'autorise pas – Autorise (rayer la mention inutile)

l'école Jeet Kune Do Concept à utiliser l'image photographique ou audiovisuelle de mon(es) enfant(s)

sans limitation de durée dans le cadre de ses formations, de ses publications et de ses actions de communication.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature